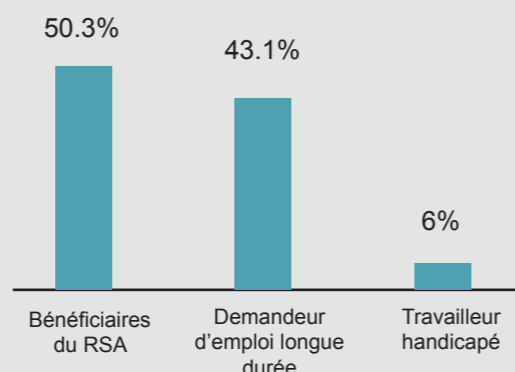


501 Personnes accompagnées



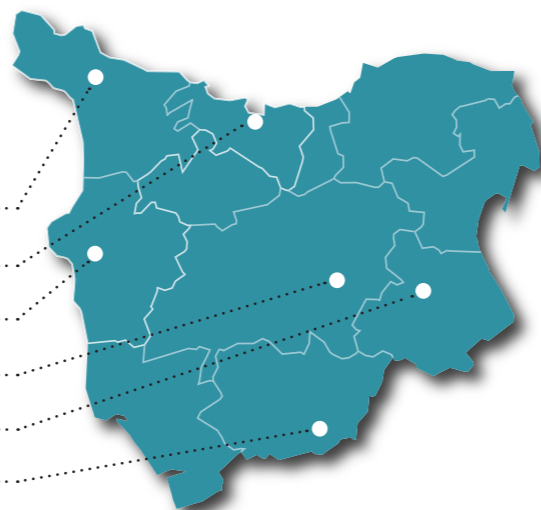
31% C'est le pourcentage des personnes résidants dans les Quartiers Prioritaires de la Politiques de la Ville

Type de public accompagné



Répartition des personnes accompagnées par pôle de proximité

Pôle de proximité	Nombre
La Hague	37
Cherbourg en Cotentin	380
Les Pieux	77
Coeur du Cotentin	2
Montebourg	2
Vallée de l'Ouve	3



143 Accès à l'emploi

Dont
124 CDD < 6 mois
9 CDI
7 CDD > 6 mois

9 Accès à une formation qualifiante

20 Sorties positives



Dont
19 en emploi
1 en formation qualifiante
 Durée moyenne de parcours en sorties positives : **26 mois**

RECITS DE PARCOURS

- SCEPTIQUE QUANT A LA REUSSITE D'UN ACCOMPAGNEMENT... ET POURTANT -

Situation de Monsieur à l'entrée du PLIE en avril 2017 : 25 ans, bénéficiaire du RSA, récemment arrivé dans le Cotentin, formation de niveau V dans le domaine des espaces verts, pas de projet professionnel défini, pas de permis B. Il exprime le souhait de trouver rapidement un emploi et est plutôt sceptique quant à la réussite d'un accompagnement.

Dans le mois qui suit son intégration dans le PLIE, il est mis en relation sur des offres d'emploi intérim et, entre avril et septembre 2017, enchaîne plusieurs missions dans le domaine de la peinture, des espaces verts, de l'ostréculture et un emploi saisonnier de 2 mois dans une collectivité. Parallèlement à la mise en emploi, le projet de qualification est travaillé avec sa conseillère PLIE ainsi que la mobilité. Le métier de peintre industriel découvert lors d'une mission intérim l'intéresse particulièrement. Il est positionné début juin sur une formation de peintre industriel dans le cadre d'un contrat de professionnalisation de 9 mois ; sa candidature est retenue et il entre en formation en septembre.

Le permis B est mis en place grâce au financement de Monsieur, de la commission RSA et du PLIE.

Situation de Monsieur en mars 2018 : il a obtenu son permis B. Il poursuit sa formation de peintre industriel pour valider un Certificat de Qualification professionnelle en juin 2018, avec à la clé une perspective de CDI.

- ACCOMPAGNER LE CHANGEMENT DE PROJET - ...

Situation de Madame à l'entrée du PLIE en mai 2012 : 41 ans, bénéficiaire du RSA, de formation de niveau V bis (fin de scolarité en 3^{ème}), titulaire du BAFA, disposant d'un permis B. Mme travaille depuis plusieurs années durant les vacances scolaires mais cette activité partielle et saisonnière ne lui offre pas une stabilité financière. Elle a une expérience dans le domaine de la gestion des stocks, de la livraison et de la facturation client. Elle a pour projet de créer une auto-entreprise en couture.

L'objectif premier de l'accompagnement est de mettre en lien Madame avec les dispositifs d'appui à la création d'entreprise afin qu'elle travaille son projet d'auto-entreprise. Mme est orientée vers Balise en juin 2012 et suit une formation à la création d'entreprise. Dans le même temps, elle occupe toujours de façon saisonnière des CDD. Mi-2015, elle renonce à son projet d'auto-entreprise qui ne lui garantit pas un revenu suffisant.

Il s'agit alors pour la conseillère PLIE de soutenir Mme dans une recherche d'un emploi stable et/ou de formation qualifiante en ciblant le magasinage et la préparation de commandes compte-tenu de son expérience. Les techniques de recherche d'emploi sont travaillées avec la conseillère PLIE et la chargée de relations entreprise du PLIE. Le PLIE finance en novembre 2015 un CACES afin d'apporter une plus-value à son CV. Grâce au partenariat du PLIE avec une collectivité, Mme assure plusieurs remplacements en tant que ripeuse en 2016 et 2017. En septembre 2016, lors d'une prospection active, la chargée de relations entreprises présente le CV de Mme à une entreprise de distribution de boissons qui est intéressée par le profil mais n'a pas de besoin dans l'immédiat. L'entreprise recontacte Mme en janvier 2017 et lui propose par la suite plusieurs CDD au cours de l'année.

Situation de Madame à sa sortie du PLIE en décembre 2017 : Mme occupe un poste en livraison dans l'entreprise de distribution de boissons en CDD de 9 mois qui a débuté en juin 2017.

